

Image not found or type unknown



Apl avec pere de mes enfants

Par **natou1712**, le **17/06/2018 à 16:20**

Bonjour le père de mes enfants se propose de me louer une maison puis je bénéficier des apl sachant que nous n avons jamais vécu ensemble

Par **Visiteur**, le **17/06/2018 à 22:02**

Bonsoir,
Non, car il ne peut demander un loyer pour loger ses propres enfants alors qu'il leur doit le toit et le couvert ou une pension alimentaire.